

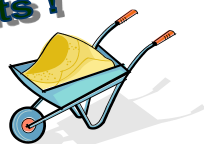
Bulletin d'information

N° 33 février 2016



Association de Sauvegarde et
de Mise en Valeur du Site.
Montméjean
12720 St André de Vézines

**2016 :
des travaux pour tous les goûts !**



TRAVAUX : TOITURE DE LA MAISON DE L'ASSOCIATION

Les travaux de l'année 2015 se sont terminés par la pose sur la charpente de la membrane d'étanchéité. Le bâtiment a pu être ainsi mis à l'abri des intempéries de la saison hivernale.

Les travaux vont reprendre courant février (voir calendrier ci-dessous). Dans un premier temps, il s'agira de préparer les lauzes qui ont été amenées sur place (calibrage et taille). Ensuite la pause pourra débiter de façon à restituer au bâtiment une toiture en harmonie avec les toits de lauze de Montméjean.



AUTRES TRAVAUX POUR LA MAISON DE L'ASSOCIATION :

• Les menuiseries extérieures.

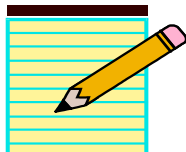
Avant la fin du trimestre un devis va être demandé pour la fabrication des menuiseries extérieures. La pose sera effectuée par les bénévoles

• **L'installation électrique** : ces travaux (subventionnés voir ci-contre) seront confiés à un artisan. Un deuxième devis sera prochainement demandé avant choix de l'attributaire.

• **Autres travaux** : parallèlement aux travaux de pose des lauzes, d'autres travaux tels que la réfection des joints sur les façades ou à l'intérieur pourront être entrepris.

JARDIN ET SENTIER BOTANIQUE :

Avant la saison estivale, pas mal de travail à effectuer pour que le jardin et le sentier soient prêts à accueillir les nombreux visiteurs.



- Reprise prochaine des **travaux** mi-février (journées à fixer entre le 17 et le 20 février)
- courant mars : **assemblée générale** annuelle (l'ordre du jour n'est pas arrêté, vous pouvez faire des propositions !)



SUBVENTIONS ET SOUSCRIPTION :

• Fondation du Patrimoine :

La souscription s'élève à ce jour à **3 985 €** (dont 720 euros de dons effectués depuis ce début d'année).



Rappelons que l'objectif que l'association avait été fixé à hauteur de 3 000 €.

La souscription est donc un succès et les donateurs en sont vivement remerciés.

Il est prévu de se rapprocher des services de la Fondation en mars avril pour définir les modalités de clôture de la souscription.

• Conseil Régional :

Rappel : nous avons obtenu une aide financière de la Région (FRI) à hauteur de 2 600 € pour les travaux d'électricité à réaliser sur la maison de l'association.